Ansell Protects™

COVID-19 : À FAIRE ET À NE PAS FAIRE AVEC LES MASQUES RESPIRATOIRES FILTRANTS

L'étude des orientations provisoires émanant des autorités de santé publique comme l'Organisation mondiale de la Santé (OMS)[1,2] et l'ECDC (European Center for Disease and Control)[3] sur les pratiques à respecter et à éviter lors du port de masques respiratoires filtrants en environnement de soins durant cette pandémie de COVID-19 reflète l'application de recommandations similaires.

L'efficacité de protection contre l'inhalation de gouttelettes et de particules dépend d'un usage correct. Veuillez consulter les instructions du fabricant pour réaliser le test d'ajustement. Respectez également la politique et les procédures en vigueur dans votre établissement en matière de protection respiratoire.

À FAIRE

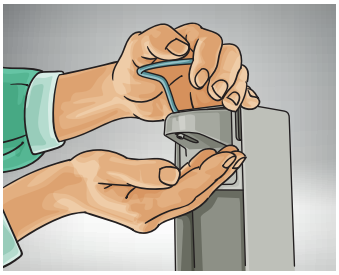

Respectez **les recommandations en matière d'hygiène des mains** avant d'enfiler le masque respiratoire.

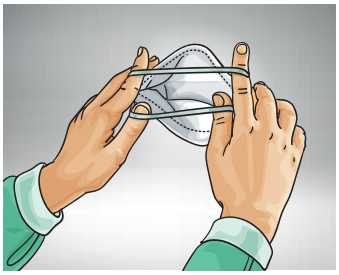

Manipulez le masque respiratoire à deux mains. Veillez à identifier et à positionner correctement les liens en fonction du modèle. Incurvez légèrement la barrette nasale, au centre.

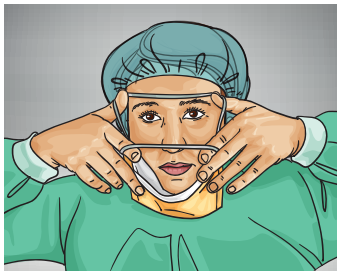

À l'aide de vos deux mains, placez le masque respiratoire sur votre visage en positionnant correctement la barrette nasale et en maintenant bien la partie inférieure sous le menton.

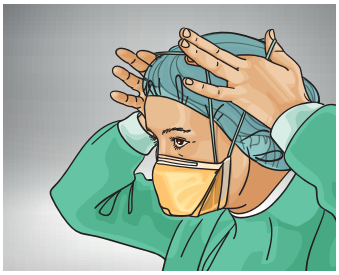

Faites passer le lien inférieur derrière votre tête pour le placer en dessous des oreilles. Ensuite, positionnez le lien supérieur confortablement à l'arrière de la tête.

Placez les doigts de vos deux mains au sommet de la barrette nasale pour la mouler à la forme de votre nez et de votre visage.

Faites glisser vos doigts des deux côtés tout en appuyant légèrement pour que la barrette nasale épouse bien les contours du nez et du visage.

Assurez-vous que ni votre chevelure, ni aucun vêtement ou bijou ne gêne.

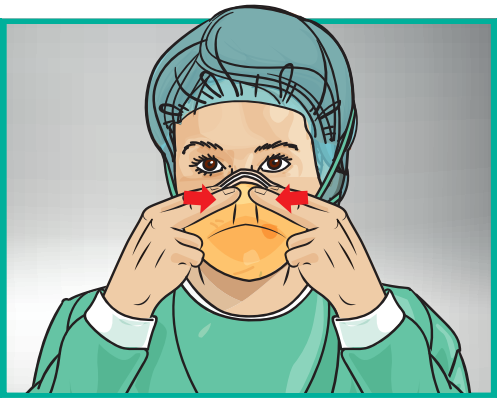

Ensuite, procédez au **TEST D'AJUSTEMENT :**

- Placez les doigts de vos deux mains au sommet de la barrette nasale, sans en modifier la position, et expirez rapidement pour déceler toute fuite.
- En cas de fuite d'air au niveau du nez, repositionnez le masque respiratoire ou enfilez-en un nouveau pour assurer un ajustement étanche, de façon à prévenir la pénétration d'air contaminé.
- En cas de fuite d'air par les côtés, repositionnez les liens pour que le masque respiratoire épouse bien les contours de votre visage.
- Si vous n'obtenez pas un ajustement étanche, demandez de l'aide.

Retirez le masque respiratoire par l'arrière. Faites passer le lien inférieur par-dessus votre tête. Ensuite, faites de même avec le lien supérieur. **Ôtez le masque respiratoire de votre visage sans toucher la partie avant.**

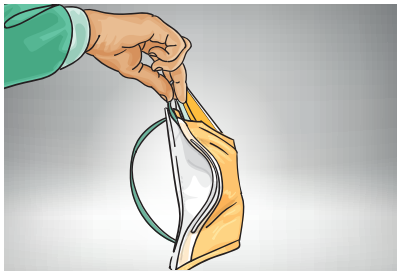

Jetez et remplacez le masque respiratoire dès qu'il :
- est endommagé ou déformé et n'offre plus une bonne étanchéité ;
- est contaminé par des sécrétions respiratoires ou nasales, du sang ou d'autres liquides corporels ;
- devient humide ou visiblement sale ;
- gêne votre respiration.

Jetez le masque respiratoire usagé dans une **poubelle étanche** conformément aux procédures habituelles de mise au rebut.

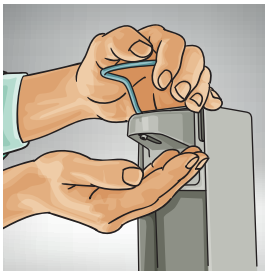

Lavez-vous les mains immédiatement après.

Ansell Protects™

À FAIRE ET À NE PAS FAIRE AVEC LES MASQUES RESPIRATOIRES FILTRANTS

À NE PAS FAIRE

N'enfilez pas le masque respiratoire sans respecter les recommandations en matière d'hygiène des mains.

N'enfilez pas le masque respiratoire à une main.

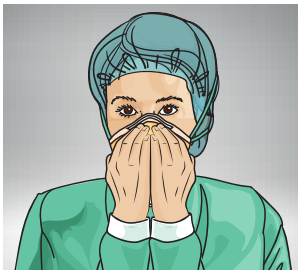

Ne pénétrez pas dans une zone contaminée si vous n'obtenez pas un ajustement étanche à l'air. Demandez de l'aide.

Ne touchez et ne repositionnez jamais le masque respiratoire durant les soins aux patients. S'il a bougé, jetez-le immédiatement et enfilez-en un autre.

N'ôtez pas le masque respiratoire en l'attrapant par la partie avant, de façon à prévenir la contamination.

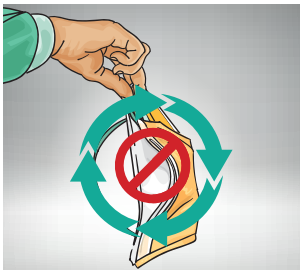

Ne réutilisez pas les masques respiratoires à usage unique, sauf si votre établissement décide, **au vu des circonstances**, d'en prolonger l'utilisation ou d'en autoriser la réutilisation, dans le respect de protocoles stricts.

Rappel important

- Veillez toujours au respect des réglementations émanant des autorités publiques locales concernant l'usage et la sélection des équipements de protection individuelle (EPI) pour lutter contre la pandémie de COVID-19.
- Suivez les recommandations de conservation des masques afin d'assurer la protection des professionnels de la santé en première ligne et de garantir un approvisionnement adéquat en EPI selon le niveau de risque.
- De manière générale, il est préconisé de porter un masque médical en cas de pénurie de masques respiratoires.
- En cas de pénurie de masques respiratoires, il convient de les réserver en priorité pour la réalisation d'actes générant des aérosols[1].

Orientations spécifiques des autorités sanitaires sur le port des masques respiratoires filtrants par les professionnels de la santé

World Health Organization

Portez un masque respiratoire filtrant qui protège au moins aussi bien que le modèle N95 certifié par l'Institut national américain de la santé et de la sécurité au travail, que le masque FFP2 de l'Union européenne ou que leurs équivalents, lors des actes médicaux qui génèrent des aérosols tels que l'intubation trachéale, la ventilation non invasive, la trachéotomie, la réanimation cardiopulmonaire, la ventilation manuelle avant intubation et la bronchoscopie, ou si vous vous trouvez dans des lieux où ces actes sont effectués[2].

ecdc EUROPEAN CENTRE FOR DISEASE PREVENTION AND CONTROL

L'ECDC suggère le port de masques respiratoires filtrants de classe 2 ou 3 (FFP2 ou FFP3) lors de l'évaluation de patients suspectés d'être atteints ou de la prise en charge de cas confirmés. Il est recommandé de toujours porter un masque respiratoire FFP3 lors de la pratique d'actes générant des aérosols. Les masques faciaux (chirurgicaux) protègent principalement contre les gouttelettes respiratoires ; leur usage est recommandé en cas de pénurie de masques respiratoires et doit être évalué au cas par cas. Les masques chirurgicaux ne nécessitent pas de test d'ajustement[3].

Références : 1. WHO infection prevention and control and preparedness for COVID-19 in healthcare settings, deuxième mise à jour, mars 2020. **2.** Conseils sur le port du masque dans le cadre de la COVID-19 : orientations provisoires, avril 2020. **3.** Rapport technique de l'ECDC : Recommandations sur le port et le retrait des équipements de protection individuelle dans les établissements de soins accueillant des patients atteints de COVID-19 (cas confirmés) ou suspectés de l'être, février 2020.

Exclusion de responsabilité : *Ce coronavirus étant nouveau, les recommandations émanant des références citées sont provisoires et fournies à titre consultatif sur la base de la connaissance actuelle de la situation.*

www.ansell.com

Ansell ainsi que les noms de produits suivis des symboles ™ et ® sont des marques commerciales ou déposées d'Ansell Limited ou d'une de ses filiales. © 2020 Ansell Limited. Tous droits réservés.